



CONTRAT MENSUEL VIEUX PORT 2026

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
*En fonction des places disponibles



DEMANDE DE CONTRAT

Inscription en liste d'attente saisonnière :

- L'enregistrement est ouvert le 1er juillet de l'année précédant la saison et clos le 31 mars de l'année en question (conformément au règlement de service de Port Haliguen).
- les demandes doivent être formulées par écrit en indiquant :
 - vos coordonnées complètes : nom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail
 - les dates de début et de fin de contrat souhaitées
 - les caractéristiques du bateau : nom, modèle, longueur maximale, largeur, tirant d'eau

Une confirmation d'inscription en liste d'attente est transmise en retour par email et doit être conservée.

Extrait des tarifs 2026 en euros TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Longueur	maxi	5.99	6.49	6.99	7.49	7.99	8.49	8.99	9.49	9.99	10.49
Largeur	maxi	2.30	2.45	2.60	2.70	2.80	2.95	3.10	3.25	3.40	3.55
Surface	maxi	13,78	15,90	18,17	20,22	22,37	25,05	27,87	30,84	33,97	37,24
Basse-saison Janvier, février, mars, novembre, décembre		105	117	130	142	155	169	183	197	211	226
Moyenne-saison Avril, mai, juin, septembre, octobre		171	190	210	230	252	273	296	319	342	367
Haute-saison Juillet & Août		348	387	427	469	512	557	602	649	697	746

Pour tout contrat inférieur à 1 mois, les 7 premiers jours sont facturés au tarif PASSAGE

Votre programme de navigation sera rythmée par l'ouverture du bassin à flot

Accessible par une porte seuil environ 7 heures par marée,

le bassin à flot du Vieux Port est en eau en permanence pour des **bateaux jusqu'à 7,99 mètres environ dont le tirant d'eau n'excède pas 2 mètres.**

Il dispose de catway et de linéaire avec quelques points d'avitaillement en eau et électricité, bloc sanitaires (darse du Porigo) est situé à 300 mètres.

CONDITIONS

- Contrat saisonnier à flot sur demande de réservation, allant de 1 semaine à 11 mois consécutifs maximum
- Règlement comptant, ou prélèvement automatique possible selon la durée du contrat.
Chèques vacances acceptés

AVANTAGES

- 20 % sur 1 aller/retour 24h du 01/09 au 28/02
(pour tout plaisancier titulaire d'un contrat à flot au port pendant cette période et hors mise à terre sur remorque)

Carte plaisance Morbihan



Accès gratuit aux services liés à la **carte Plaisance Morbihan** dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan : accès sanitaires, wifi, points Nautics, capitainerie numérique ...

- Accès gratuit au grill d'échouage
- Accès gratuit à la cale de mise à l'eau
- Accès gratuit aux pompes à eaux noires : **BONUS** attribution de points Nautics pour toute utilisation (avec un maximum de 30 points dans l'année)

Est attribué à tous les titulaires d'un contrat mensuel à flot de plus de 4 mois consécutifs incluant juin, juillet et août.

Accès au réseau Passeport Escales



Sous condition de déclaration d'avis de croisière avant 12h :

- Nombre de nuitées illimité à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum à chaque escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (sauf Houat et Hoedic : 1 nuitée / an hors juillet et août)
- 4 nuitées offertes dans chacun des ports partenaires du réseau Passeport Escales, à concurrence de 2 nuitées consécutives maximum.
- Entre le 1er mai et le 30 septembre : **BONUS** escales
 - 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
 - 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus
 - Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours
 - 1 nuitée bonus maximum par port

Contact : 02 97 50 20 56

port-haliguen@compagniedesportsdumorbihan.fr

www.port-haliguen.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN
Capital social 32 396 170 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes
Siège social : Hôtel du département - Vannes
Correspondance au 18 rue Alain Gerbault - CS 62221 - 56006 Vannes Cedex

L'OFFRE PASS-PORTS ESCALE

Une offre plus simple et plus avantageuse en 2026



+150 ports partenaires et + de 500 nuitées offertes.

Nuitées offertes en illimité* dans les 25 ports de la Compagnie des Ports du Morbihan en 2026.

*Dans la limite de 2 nuits consécutives par escale.

Exception Houat et Hoëdic : 1 nuitée offerte dans chaque port entre septembre et juin, payant en juillet et août).

Nuitées offertes dans les ports partenaires du réseau Pass-Ports Escales.

- ➔ • Suppression des regroupements de ports
- 4 nuitées offertes dans chaque port

NOUVEAU **Nuitées Bonus*** : pour toute absence déclarée en continu du 1^{er} mai au 30 septembre.

- 8 nuitées d'absence = 2 nuitées bonus
- 15 nuitées d'absence = 6 nuitées bonus

*Valables dans tous les ports du réseau jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, dans la limite d'1 nuitée par port.
Les nuitées doivent être déclarées et en continu.



Avec votre contrat, sous réserve de
déclaration d'avis de croisière avant 12 h
vous bénéficiez
des 2 premières nuitées d'escale offertes
dans les ports du réseau Passeport Escales*

Comment déclarer vos croisières :



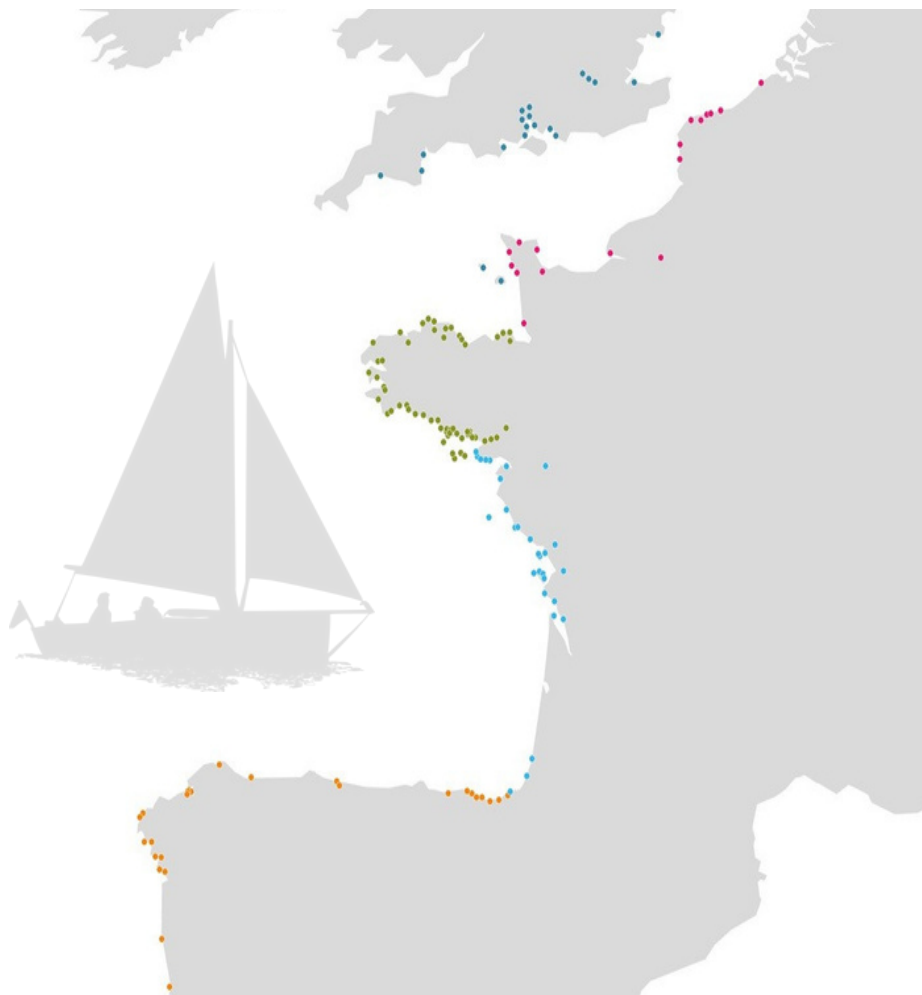
Sur l'application
« Plaisance Morbihan »



Sur le site de votre port
d'attache rubrique
« ma capitainerie numérique »



Par téléphone
02 85 52 04 54



* : Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie
** : Valide du 01/01 au 31/12 sauf du 01/07 au 31/08

GRANDE BRETAGNE	
Jersey St Heller	4
Guernsey St Peter	4
Torquay Marina	4
Brixham Marina	4
Plymouth Queen Anne's Battery	4
Hamble Mercury Yacht Harbour	4
Port Hamble Marina	4
Hamble Point Marina	4
Hamworthy Cobb's Quay Maina	4
Hythe Marina Village	4
Southampton Ocean Village Marina	4
Southampton Shamrock Quay	4
Southampton Saxon Wharf	4
Hayling Island Northney Marina	4
Hayling Island Sparkes Marina	4
Bray Marina	4
Windsor Marina	4
Chertsey Penton Hook Marina	4
Chatam Maritime Marina	4
Ipswich Woolverstone Marina	4

MANCHE ET MER DU NORD	
BELGIQUE	
KYCN Nieuwpoort	4
Royal Belgian Sailing Club	4
HAUTS DE FRANCE	
Dunkerque Marina	4
Dunkerque YC Mer du Nord	4
Gravelines	4
Port de Calais	4
Boulogne Marina	4
Etaples Sur Mer	4
SEINE MARITIME	
Le Havre	4
Rouen	4
MANCHE	
Port de Carentan	4
St Vaast La Hougue	4
Cherbourg Port Chantereyne	4
Port Diélette	4
Barneville Carteret	4
Port Bail Sur Mer	4
Granville Port de Hével	4

BRETAGNE NORD	
ILE ET VILAINE	
ST Malo Port des Sablons	4
ST Malo Port Vauban	4
CÔTES D'ARMOR	
Plouër Sur Rance	4
Port de Saint Cast	4
Pléneuf Val André Dahouët	4
Saint Brieux Port du Légue	4
Saint Quay Port D'Armor	4
Lezardrieux	4
Binic	4
Paimpol	4
Pontrieux	4
Tréguier	4
Perros Guirec Le Linkin	4
Perros Guirec Ploumanac'h	4
Trébeurden	4

FINISTERE	
Morlaix	4
Roscof	4
L'aber Wrac'h	4
Brest Le Château	4
Brest Le Moulin Blanc	4
Camaret sur Mer	4
Crozon Morgat	4
Douarnenez Port Rhu et Tréboul	4
Audierne	4
Port Lesconil	4
Loctudy	4
Combrit Sainte Marine	4
Port La Forêt	4
Concarneau	4
Névez Port Manec'h et Kerdruc	4
Moëlan Sur Mer Bélon	4
Clohars Carmoël Doëlan	4
Le Pouldu Laita	4
Le Pouldu Laita (SIVU)	4

BRETAGNE SUD	
MORBIHAN	
Larmor Plage Kernevel	illimitées
Lorient Centre	illimitées
Port Louis	illimitées
Hennebont	illimitées
Guidel	illimitées
Gavres	illimitées

Locmiquélic	illimitées
Etel	illimitées
Groix Tudy	4
Belle Île Sauzon	4
Belle Île Le Palais	4
Île Hoedic Argol et La Croix	1**
Île Houat Saint Gildas	1**
Quiberon Port Haliguen	illimitées
La Trinité Sur Mer	illimitées
Locmariaquer	4
Auray Saint Goustan	illimitées
Arradon Ports du Golfe	illimitées
Baden Port Blanc Île aux Moines	illimitées
Vannes	illimitées
Arzon Port du Crouesty	illimitées
Arzon Port Navalo	illimitées
Arzon mouillages	4
Sarzeau Saint Jacques	illimitées
Damgan Pénerf	illimitées
Arzal Camoël	illimitées
La Roche Bernard	illimitées
Folleux	illimitées
Redon	illimitées

CÔTE ATLANTIQUE	
LOIRE ATLANTIQUE	
Piriac sur mer	4
La Turballe	4
Le Croisic	4
La Baule Le Poulliguen	4
Pornichet	4
Nantes Métropole	4
Couëron	4
Erdre	4
Métropole Bélem	4
Trentemoult	4
Les Portes de l'Atlantique	4
Pornic Le Noëveillard	4
Île d'Yeu Port joinville	4

VENDEE	
ST Gilles Croix de Vie Port La Vie	4
Les Sables d'Olonne Port Olona	4
Les Sables d'Olonne Quai Garnier	4
Talmont St Hilaire Bourgenay	4
CHARENTE MARITIME	
La Rochelle Les Minimes	4
La Rochelle Le Vieux Port	4
Marans	4

Île de Ré Saint Martin	4
Île de Ré La Flotte	4
Oléron Le Château d'Oléron	4
Oléron Le Douhet et Boyarville	4
Oléron Saint Denis	4
Rochefort	4
Royan et Bonne Anse	4
Mortagne Sur Gironde	4
GIRONDE	
Verdon Sur Mer Port Médoc	4
LANDES	
Capbreton	4
PYRENES ATLANTIQUES	
Anglet Port du Brise Lames	4
Port d'Hendaye	4

ESPAGNE	
PAYS BASQUE	
Hondarribia	4
Orio	4
Getaria	4
Mutriku	4
Bermeo	4
Bilbao RC Martimo Del Abra	4
Saint Sebastien Donostia	4
Zumaia	4
ASTURIÉS	
Gijon Marina Yates	4
Puerto Deportivo de Gijon	4
GALICE	
RCN De Ribadeo	4
Marina Viviero	4
RCN La Coruna M. Real	4
CN Ria de Ares	4
CN de Sada	4
Sada Marina	4
La Corogne Marina Coruna	4
CN de Camarinas	4
Marina MUXIA	4
A Pobra do Caraminal	4
Marina Muros	4
RCN de Portosin	4
Vilanova de Arousa	4
CN de Portonovo	4
Marina Combarro	4

PORTUGAL	
Povoa de Varzim	4
Porto Atlântico	4